



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



Le Système de revenu de retraite au Canada

Journée Portes ouvertes de l'ASDEQ
Finances Canada
1er novembre 2010



Le système canadien de revenu de retraite appuyé par l'État

PILIER 1

**Sécurité de la
vieillesse (SV)**

**Supplément de revenu
garanti (SRG)**

Universel

Financé à même
les revenus généraux

**Fédéral – certaines provinces
vont au-delà des
prestations de SV/SRG**

PILIER 2

**Régime de pensions du
Canada (RPC)**

**Régime de rentes du
Québec (RRQ)**

Obligatoire pour
tous les travailleurs

Financé par les cotisations
des employés
et des employeurs

**Gestion conjointe
par les gouvernements
fédéral et provinciaux**

PILIER 3

**Régimes de pension
agrés (RPA)**

**Régimes enregistrés
d'épargne-retraite (REER)**

Facultatifs

Financés par les cotisations
des employés
et des employeurs

**Gouvernements fédéral
et provinciaux accordent
une aide fiscale et
réglementent les RPA**

Premier pilier : Le SV/SRG assure un revenu minimum de base à presque tous les aînés

- Sécurité de la vieillesse (SV)
 - Prestation mensuelle à presque tous les aînés, sans égard à leurs antécédents de travail
 - Prestation maximale: 522 \$ par mois
 - Prestation moyenne: 490 \$ par mois
- Supplément de revenu garanti (SRG)
 - Prestations mensuelles supplémentaires aux aînés à faible revenu
 - Prestation maximale: 658 \$ par personne célibataire / 870 \$ par couple
 - Prestation moyenne: 448 \$ par personne célibataire / 567 \$ par couple
- Financés à même les revenus généraux du gouvernement fédéral
 - Fournissent plus de 33 milliards de dollars en prestations chaque année
 - Couvrent 4,5 millions de Canadiens à l'heure actuelle

Deuxième pilier : Le RPC/RRP assure un niveau minimum de remplacement du revenu aux travailleurs

- Mécanisme de retraite à prestations déterminées
 - Prestation maximale : 934 \$ par mois (RPC)
 - Prestation moyenne : 505 \$ par mois (RPC)
 - Conçu pour remplacer 25 % des gains à concurrence du salaire moyen (47 200 \$ en 2010)
- Participation obligatoire pour tous les travailleurs
 - Couvrent près de 16,3 millions de travailleurs
 - Versent 38 milliards de dollars en prestations à 5,9 millions de bénéficiaires
- Financés par les cotisations
 - Employés et employeurs paient 50 % des cotisations chacun
 - Travailleurs autonomes paient la totalité des cotisations
- Aide fiscale des gouvernements
 - Pertes fiscales de 4 milliards de dollars par année pour le gouvernement fédéral

Troisième pilier : Les RPA et les REER (et FERR) sont des mécanismes d'épargne privée assortis d'une aide fiscale

- Régime de pension agréés (RPA)
 - Généralement parrainés par un employeur pour ses employés
 - Assujettis à la réglementation fédérale ou provinciale
- Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)
 - Régimes individuels
 - L'employeur peut aussi offrir un REER collectif
- Régimes facultatifs
 - En 2006, près de 9 millions de Canadiens ont épargné au moyen d'un RPA, d'un REER, ou des deux
 - En 2006, 3,6 millions ont tiré un revenu d'un RPA ou d'un FEER, ou des deux
- Limites de cotisations assorties d'une aide fiscale
 - Conçues pour remplacer 70 % des gains préretraites après 35 ans de services
 - Pertes fiscales de 20 milliards de dollars par année pour le gouvernement fédéral

Préoccupations récentes à propos du niveau adéquat du revenu de retraite futur de certains Canadiens

Des préoccupations ont été exprimées récemment à propos du niveau adéquat du revenu de retraite futur de certains Canadiens

Ces préoccupations ont suscité un intérêt particulier suite au repli des marchés financiers en 2008

D'autres facteurs ont aussi soulevé des questions

- Progression de l'espérance de vie
- Érosion de la couverture des régimes de retraite privés
- Solvabilité partielle / sous-capitalisation de certains régimes privés

Plusieurs propositions dans le domaine public

Quatre grandes catégories de propositions:

1. Régimes de retraite facultatifs à cotisations déterminées appuyés par l'État
2. Régimes de retraite obligatoires à prestations déterminées (RPC)
3. Souplesse accrue à l'égard des régimes privés à cotisations déterminées; et multiplication des possibilités d'épargne privée
4. Autres propositions
 - **Augmentation des prestations de SV/SRG**
 - **Programme de garantie des régimes de retraite fédéraux**

Les ministres des Finances ont mis sur pied un Groupe de travail sur le niveau adéquat du revenu de retraite (mai 2009)

La collaboration est essentielle entre le fédéral et les provinces/territoires

Discussion sur le système de revenu de retraite lors de la rencontre des ministres des Finances fédéral, provinciaux et territoriaux en mai 2009

Mène à la création d'un groupe de travail dirigé par le professeur Jack Mintz

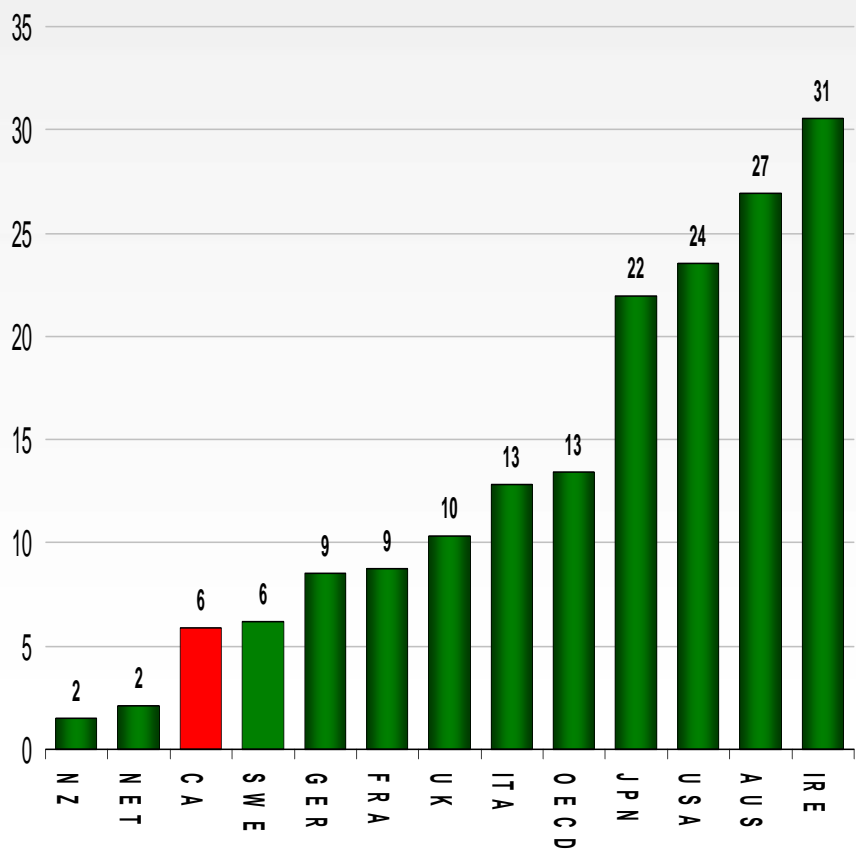
Le Groupe de travail a été établi pour approfondir nos connaissances sur la notion du niveau adéquat du revenu de retraite

Principales conclusions du rapport présenté aux ministres en décembre 2009 :

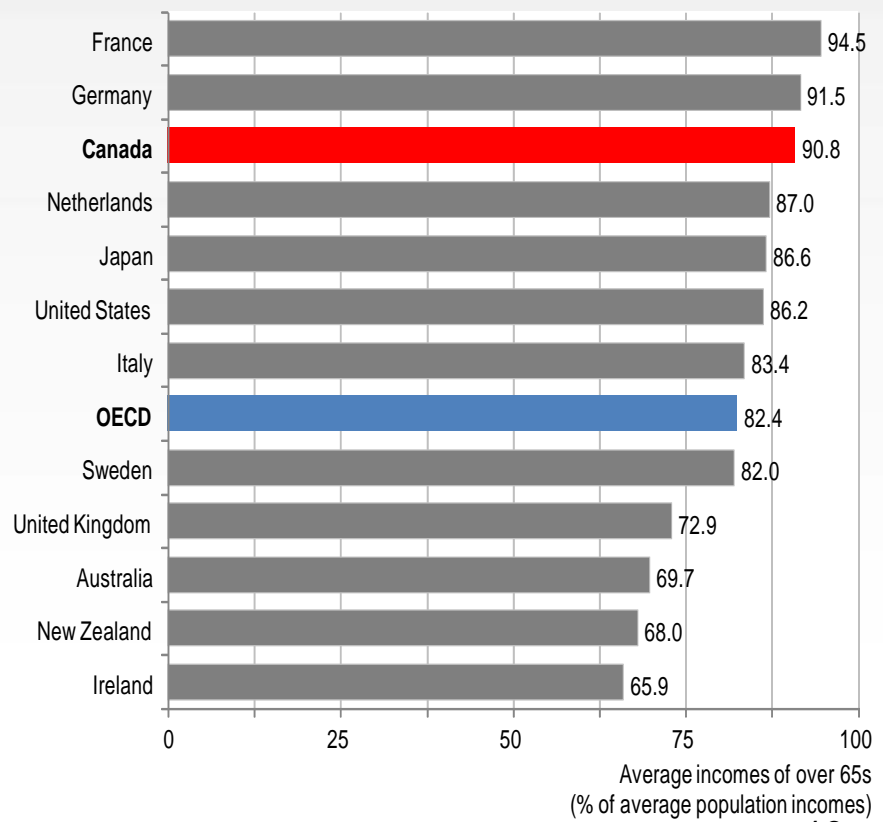
- Le système de revenu de retraite fonctionne bien en général
- Le taux de pauvreté chez les aînés est faible
- Les aînés ont un niveau de revenu relativement élevé
- Les Canadiens, en moyenne, sont en bonne voie de bénéficier de taux élevés de remplacement du revenu à la retraite

Le système canadien a été efficace pour réduire la pauvreté chez les aînés et assurer un revenu relativement élevé aux aînés

Taux de pauvreté chez les aînés dans différents pays de l'OCDE



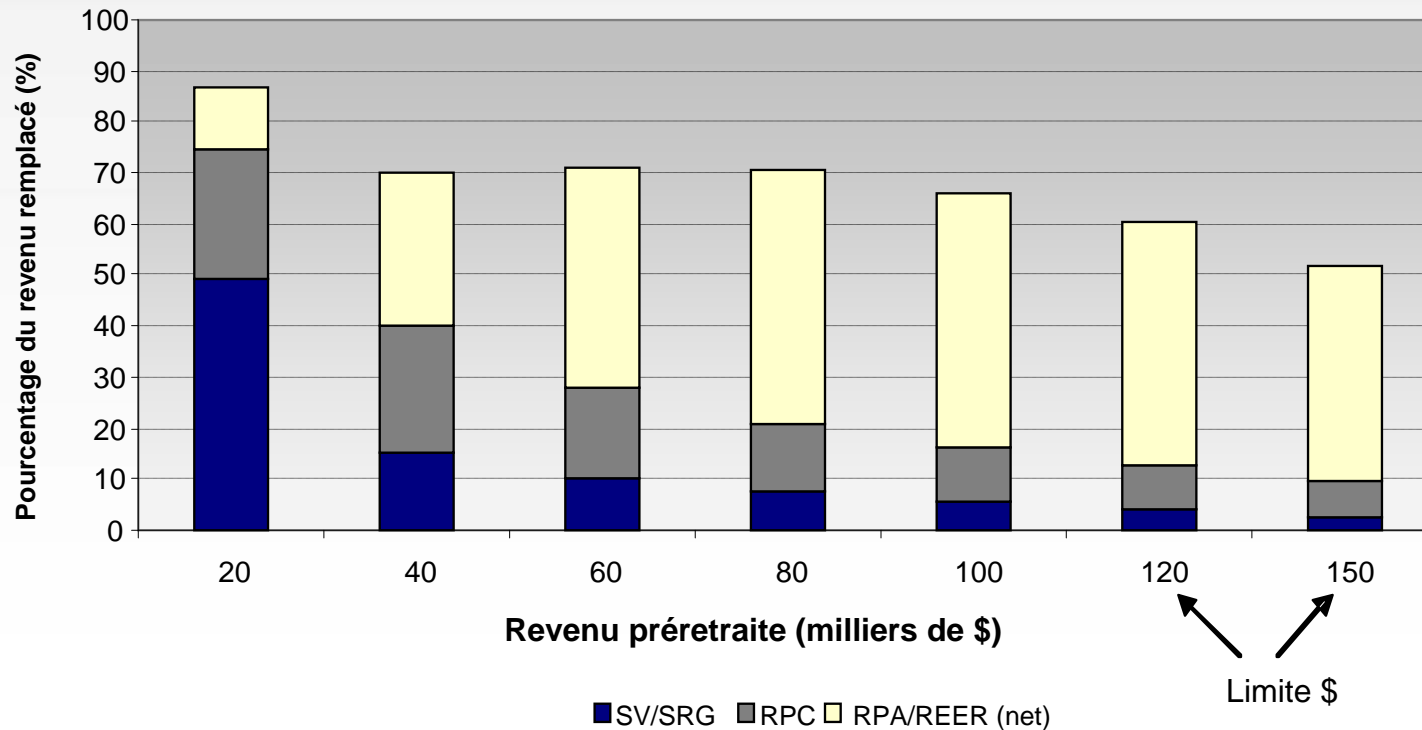
Revenu des aînés par rapport à l'ensemble de la population dans différents pays de l'OCDE



Average incomes of over 65s
(% of average population incomes)

Les Canadiens, en moyenne, sont en bonne voie de bénéficier de taux élevés de remplacement du revenu à la retraite

Estimation du pourcentage du revenu remplacé par chaque pilier pour différents niveaux de revenu préretraite



Le rapport Mintz identifie certaines questions importantes qui doivent faire l'objet d'un examen

La recherche présentée par Mintz suggère que:

- 22 % des ménages canadiens pourraient ne pas épargner suffisamment pour remplacer 90 % de leur consommation pré-retraite.
 - Le Professeur Mintz admet toutefois que ces études comportent des limites:
 - **Ne tiennent pas pleinement compte de certains actifs importants, comme la valeur nette des habitations**
 - **Le taux cible de maintien de la consommation (90 %) est peut-être trop élevé**
 - **Les données ponctuelles ne tiennent pas pleinement compte des facteurs liés au cycle de vie**
- les Canadiens semblent souvent payer des frais pour la gestion de leur patrimoine et pour obtenir des conseils sans en tirer un rendement proportionnel
 - Mise sur pied d'un Groupe de travail sur la littératie financière, qui recommandera une stratégie nationale en la matière d'ici la fin de 2010

Les ministres des Finances ont demandé aux fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux de travailler en collaboration pour:

1. Évaluer les implications liées à un large éventail d'idées proposées dans le domaine public pour améliorer davantage le système de revenu de retraite
2. Approfondir les questions identifiées dans le rapport Mintz

Un groupe de travail a été formé pour examiner ces deux points et présenter ses conclusions aux ministres

Se fondant sur les conclusions du groupe de travail, les ministres ont convenu de procéder à l'examen des options en vue d'améliorer le système de revenu de retraite

À leur dernière rencontre en juin 2010, les ministres se sont mis d'accord pour étudier trois améliorations précises du système:

1. Modifier la réglementation sur les pensions et le régime fiscal de manière à favoriser l'épargne retraite en autorisant les mécanismes de pension à cotisations déterminées de portée plus générale
2. Favoriser la littératie financière de manière à habiliter les particuliers à prendre les meilleures décisions qui soient et à assumer davantage la responsabilité de leur revenu de retraite
3. Apporter une amélioration modeste, graduelle et entièrement capitalisée au Régime de pensions du Canada

Les ministres examineront des options touchant ces trois améliorations potentielles à leur prochaine rencontre en décembre 2010